

Superficie

Livre 3 NCC

Entre en vigueur le 1^{er} septembre 2021

Auteur : Lien Bellinck, Senior Real Estate Associate chez Loyens & Loeff



CONCEPT

Reconnaissance du caractère tridimensionnel du droit de propriété

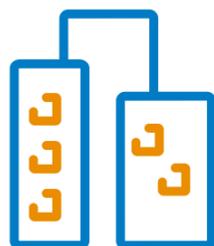
Peut être octroyé par le propriétaire ou par un titulaire d'un droit réel d'usage dans les limites de son droit

Le droit de superficie sur un immeuble construit emporte acquisition contractuelle de la propriété des ouvrages existants

Ancrage légal de la superficie-conséquence



Confère la propriété



De volumes, bâtis ou non



Volumes situés sur, au-dessus ou en dessous du fonds d'autrui



Dans le but d'avoir tous ouvrages sur, au-dessus ou en dessous du fonds d'autrui

Prorogation avec une durée maximale de **99 ans**

Droit de superficie perpétuel à des fins de domanialité publique

Droit de superficie perpétuel en cas d'ensemble immobilier complexe et hétérogène

DISPOSITIONS RELATIVES À LA DURÉE